



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

VIE QUOTIDIENNE

Le déploiement de la fibre



(https://cc-basseemontois.fr/sites/cc-basseemontois.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/smn1.jpg?itok=iu4HvuAl)

Point sur le déploiement de la fibre (septembre 2020)

Les ouvertures commerciales initialement prévues pour juin/juillet 2020 connaissent un décalage en raison du COVID 19.

La commercialisation interviendra probablement :

- fin novembre 2020 pour la poche « Bazoches-lès-Bray, Mousseaux (Ailly) Montigny-le-Guesdier »
- fin novembre/début décembre 2020 pour celles de « Balloy, Gravon, La Tombe »
- début janvier 2021 pour celle de Gurcy-le-Châtel, de « Villeneuve-les-Bordes, Coutençon, Fontains, Rampillon, Montigny-Lencoup » et pour celle « d'Hermé, Melz-sur-Seine ».

D'autres, en plus du décalage COVID, se heurtent à des problèmes de désaturation des fourreaux Orange. La commercialisation est donc repoussée pour cette raison à :

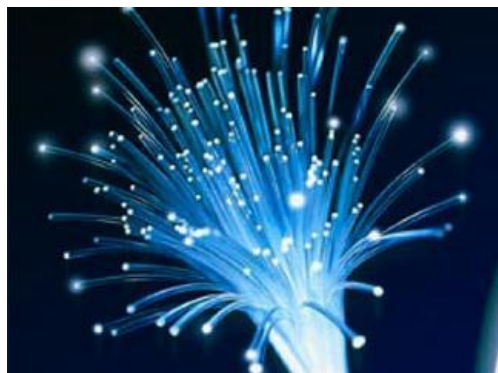
- début avril 2021 pour les poches de « Noyen-sur-Seine, Villiers sur seine, Jaulnes, Grisy-sur-Seine, Villenauxe-la-Petite (noue de Villenauxe) » ; de « Villuis, Baby, Passy-sur-seine, Fontaine-Fourches, Villenauxe-la-Petite » et de « Cessoy-en-Montois, Meigneux, Sognoles-en-Montois, Lizines, Maison-Rouge ».

Le Programme 2020/2021 porte sur les deux poches restantes de « Mons en Montois » et de « Savins ». Les ouvertures commerciales sont ici prévues au 4ème trimestre 2021.

En raison de la crise sanitaire et comme c'est le cas actuellement, l'organisation de forums d'information du public ne sera

peut-être pas possible. A défaut, des flyers seront mis en temps utile à disposition des communes mentionnant la date de commercialisation, ainsi que des explications pour les raccordements.

Un enjeu stratégique pour les territoires ruraux



Le déploiement du très haut débit vise à désenclaver les territoires ruraux et à en renforcer l'attractivité.

Un enjeu stratégique pour les territoires ruraux Dans le monde d'aujourd'hui, et probablement encore plus dans celui de demain, la communication numérique domine les échanges dans tous les domaines : travail, commerce, santé, éducation, formation, consommation, loisirs, administration... Alors que l'emploi d'Internet s'est généralisé, la demande et les technologies se sont développées de façons parallèle et exponentielle à tel point que les infrastructures actuelles se révèlent sous-dimensionnées.

Le très haut-débit permet de véhiculer de très grosses charges de données qu'imposent le transfert d'images vidéo, l'interactivité ou l'accès à des bases de données gigantesques en temps réel. Le phénomène de virtualisation des données (cloud computing) est déjà intégré par les entreprises qui pensent désormais leur implantation non plus en termes de proximité physique avec les grands pôles urbains mais en termes d'opportunités territoriales (infrastructures, fonciers, carrefours géographiques) et de travailleurs mobiles.

Les atouts de la campagne (qualité de vie, environnement, prix de l'immobilier, etc.) vont enfin pouvoir devenir des arguments décisifs à une implantation rurale, dès lors qu'il n'existera plus de différence entre présence réelle et présence virtuelle pour la majeure partie des actes de la vie.

Réseau de fibre optique en Seine-et-Marne



Le réseau Sem@for, 1 300 kilomètres de fibre optique, dessert les établissements de santé, les sites universitaires, les lycées et collèges, les services départementaux d'incendie et de secours (ou SDIS) et 209 zones d'activités.

En Bassée Montois, les deux collèges, les SDIS ainsi que la zone d'activité du parc de Choyau à Bray-sur-Seine bénéficient d'un raccordement à la fibre optique.

Raccordement des particuliers

Le syndicat mixte « Seine-et-Marne Numérique », créé le 1er janvier 2013, vise à mettre en œuvre le déploiement du très haut débit pour tous sur le territoire.

Ce syndicat se compose de la Région, du Département et de 29 intercommunalités.

La Communauté de communes Bassée-Montois a délibéré favorablement à l'adhésion de ce syndicat afin de pouvoir faire entendre la voix de ses administrés dès le début de la programmation du déploiement du très haut débit. La Communauté de communes a opté pour une couverture de son territoire intégralement en fibre optique FTTH. Le calendrier des travaux de raccordement des particuliers a été établi fin 2015 et l'intégralité du territoire doit être couverte dans les six ans qui suivent.

Vous trouverez les réponses à vos questions dans le FAQ disponible à la page suivante.

La Communauté de communes se tient à disposition pour répondre à vos questions complémentaires.



Point programme 2019 Bassée-Montois (</sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/pointprogramme.pdf>)

PDF
129.88 Ko